

Nos plantes médicinales [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **37 (1908)**

Heft 13

PDF erstellt am: **17.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039561>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nos plantes médicinales

(Suite.)

FAMILLE DES RHAMNÉES

NERPRUN PURGATIF (*Rhamnus cathartica L.*) — Bourgépine, Epine-de-Cerf; pat. Arcossey, Epena à teindre. — Arbrisseau de 3 m. à 4 1/2 m. à rameaux souvent convertis en épines au sommet. Feuilles ovales. Fl. petites, verdâtres à 4 pétales, en fascicules. Fruit bacciforme (baie, drupe), globuleux noirâtre. — Fl. mai-juin.

Haies, buissons, bords des bois. Assez répandu.

Les baies de Nerprun fraîches, écrasées, sont amères, âcres, nauséuses. Elles contiennent un purgatif énergique, drastique et anthelminthique, d'un effet sûr et n'offrant pas d'inconvénients pour les tempéraments robustes. On peut l'administrer :

a) En décoction, 20 à 30 baies par litre d'eau ;

b) Suc exprimé : 8 à 30 gr., édulcoré avec du sucre, du miel, en parties égales.

Enfin on peut avaler tout simplement comme des pilules, de 10 à 20 baies, fraîches ou sèches, en ayant soin de boire à courts intervalles, un mucilage de graines de lin, du bouillon de veau ou quelque tisane émolliente afin de prévenir les coliques.

Les graines, légèrement torréfiées et pulvérisées, purgent bien à la dose d'environ 4 gr. en pilules, ou dans du miel, du sirop. On peut aussi en faire une décoction à la dose de 8 gr. dans une ou deux tasses d'eau.

BOURDAINE (*Rhamnus Frangula L.*) — Bourdaine, Aulne noir; pat. Pouta biantze, Verna noire. — Arbrisseau de la taille du précédent, non épineux. Feuilles ovales, très entières. Fl. d'un blanc verdâtre à 5 pétales, fasciculées sur les rameaux. Fruit d'abord rouge, noirâtre à la maturité. Ecorce noirâtre, tachetée de blanc. — Fl. juin.

Buissons, taillis humides, bords des marais. Plaine et basses-montagnes.

La partie la plus usitée est l'écorce moyenne, surtout celle des racines, que l'on récolte un peu après la floraison. Elle est jaune et s'emploie dans la teinture. L'infusion ou la décoction de cette écorce desséchée, de 20 à 40 gr. dans un demi-litre d'eau constitue un bon purgatif ordinaire. On peut aussi prendre de 2 à 3 gr. de poudre dans des confitures ou du miel. Elle convient très bien aux enfants, si l'on a soin de proportionner la dose à leur âge, car elle tue et fait évacuer les vers intestinaux.

L'écorce fraîche est trop active, elle provoque des vomissements en même temps que des selles douloureuses.

Une forte décoction de racine de Bourdaine dans de l'eau et du vinaigre s'emploie à l'extérieur dans les mêmes circonstances que celle du Fusain.

FAMILLE DES PAPILIONACÉES

GENÊT DES TEINTURIERS (*Genista tinctoria L.*) — Génes-trolle, Herbe à jaunir; Pralla dè tinterey, Apralla. — Sous-arbrisseau de 30 à 60 cm. Fleurs jaunes en grappes terminales, courtes et compactes. Feuilles très nombreuses, petites, elliptiques, ciliées sur les bords. — Fl. juin-août.

Coteaux, pâturages secs, lisières des bois. Commun.

On emploie en médecine les rameaux, les fleurs, les graines, l'écorce, et l'on obtient selon les parties et les doses, des effets diurétiques, purgatifs ou éméto-cathartiques.

Une décoction des rameaux et sommités fleuries (30 à 60 gr. par litre d'eau) excite toutes les sécrétions, notamment celle des urines et peut rendre de grands services dans le rhumatisme chronique, la goutte, les scrofules, les maladies chroniques du foie et de la peau.

Pour combattre l'hydropisie on se trouve très bien de l'usage d'un vin préparé avec 500 gr. de cendres de genêt dans 2 kilog. de vin blanc, à la dose de 125 gr. chaque matin. Mais ce remède, comme tous ceux qui augmentent l'activité des reins, serait nuisible si ces organes étaient le siège d'inflammation.

Le Genêt à balai (*Genista Scoparia*, *Sarothamnus Scoparius* ou *Spartium Scoparium*, commun dans certaines contrées, ne se trouve chez nous qu'aux environs de Guin. Il jouit des mêmes propriétés.

BUGRANE ÉPINEUSE (*Ononis spinosa L.*) — Arrête-bœuf; pat. Poinjillon, Tindron (du lat. *tendonem*). — Tiges de 30 à 60 cm., ascendantes, très rameuses, à rameaux avortés, épineux. Feuilles à 3 folioles denticulées, ovales. Fleurs roses, assez grandes. — Fl. juin-juillet.

Champs maigres, bords des chemins, pâturages. Très commun par places.

On peut arracher en tout temps ses robustes racines, très tenaces, dont l'odeur est désagréable, la saveur douceâtre et nauséabonde. La décoction de cette racine (30 à 60 gr. par l. d'eau) forme une bonne tisane diurétique, utile dans les infiltrations, les engorgements produits par les désordres des reins ou du foie. La décoction très concentrée des feuilles et des fleurs est un bon gargarisme pour les maux de gorge; elle possède aussi des propriétés diurétiques.

Citons encore de cette famille l'Antyllide vulnérable (*Anthyllis vulneraria L.*); pat. Crapia dè tza, Polet, Cretta dè Pu, Cretalleyre (lat. *crstellaria*), à laquelle on attribue quelques vertus résolutives. Elle entre dans la composition du thé suisse.

FAMILLE DES SPIRÉACÉES (ROSACÉES)

REINE DES PRÉS (*Spiraea Ulmaria* Lin.) — Pat. Granta Fiadze, Fiadze à Botiet. — Tiges herbacées de 60 à 120 cm., dressées, cannelées, glabres, simples ou rameuses supérieurement. Feuilles grandes, pennées à 3-5 paires de folioles ovales, dentées en scié, les 3 supérieures confluentes et formant un segment terminal trilobé. Le pétiole est muni de petites folioles dans les intervalles. Fleurs blanches, très nombreuses, en corymbes terminaux. Carpelles contournés en spirale. — Fl. juin-juillet.

Lieux humides, bords des eaux, marais. Commune.

Pour l'usage médical, on récolte ses sommités avant l'épanouissement complet des fleurs. Le thé qu'on prépare avec ces dernières est sudorifique. La décoction de la plante entière est légèrement atringente et tonique.

Toutes les parties de la plante possèdent des propriétés diurétiques que l'on a mises à profit dans diverses espèces d'hydropisies. On administre par verrées l'infusion ou la décoction préparée avec 10 à 30 gr. de plante sèche par kilogr. d'eau. L'usage doit en être continué assez longtemps.

FAMILLE DES ROSACÉES

EGLANTIER (*Rosa canina* L.) — Eglantine, Gratte-cul ; pat. Grata-cu (du latin *crataegus*, non d'un genre voisin). — A part le nom technique qui s'applique à une seule espèce, tels sont les divers noms vulgaires servant à désigner indistinctement les nombreuses espèces, variétés et formes de Rosiers sauvages qui décorent nos haies et nos bois de leurs jolies cocardes de fleurs blanches, roses ou rouges.

Mais ce n'est pas là leur seul mérite. L'églantier commun nous fournit ses fruits dont on prépare en les écrasant avec du sucre, un sirop astringent qui réussit bien contre les diarrhées des enfants. On a soin de dépouiller les fruits des poils dont ils sont recouverts, à moins que l'on ne veuille produire un effet anthelmintique, car ces fines aiguilles, qui causent sur la peau une démangeaison insupportable, n'affectent pas la muqueuse qui tapisse la bouche, l'estomac et les intestins et vont s'implanter dans les vers qu'elles font promptement périr.

RONCE (*Rubus fruticosus*). — Nom donné par Linné à toutes les Ronces ligneuses Eubatus, sauf les Framboisiers. Cet ancien type linnéen est aujourd'hui divisé en un grand nombre d'espèces dont la systématique est généralement considérée comme impossible vu la quantité innombrable de formes, de combinaisons hybrides et l'inconstance des caractères.

Les fruits des Ronces (mûres, meurons), délicieux à l'état frais, fournissent un sirop rafraîchissant. Les tiges et les feuilles en décoction concentrée et miellée donnent un bon gargarisme astringent pour les maux de gorge et les maladies des gencives.

FRAISIER (*Fragaria vesca* L.) — Fraisier comestible; pat. fria, fraya (plur. frayè, friè). Très commun partout. On en cultive plusieurs espèces, mais les fraises cultivées n'arrivent guère à posséder cet arôme particulier, ce parfum exquis qui distingue celles qui ont crû dans les bois et sur les versants rocaillieux des montagnes. Elles contiennent beaucoup de mucilage, les acides molique et citrique, du sucre et une huile essentielle qui leur donne leur parfum.

Bien mûres, elles conviennent parfaitement dans les grandes chaleurs; si on les associe avec un peu de vin, leur digestion est plus facile pour les personnes dont l'estomac n'est pas très robuste; il est bon aussi de les saupoudrer de sucre. Elles fermentent facilement et passent à l'état acide. — On emploie la racine du fraisier à cause de son astringence; la décoction qu'on en prépare peut s'administrer avec avantage dans les diarrhées chroniques. Les feuilles peuvent remplacer le thé.

Outre le Fraisier commun on rencontre çà et là le *Fragaria elatior* et le *F. collina* Ehrh.

Linné appelle la fraise : *Solatium botanistarum ineunte julio*. — Diction allemand : Pour une fraise on peut descendre de cheval. (H. Savoy, *Flore romande*.)

BENOITE OFFICINALE (*Geum urbanum* L.) — Herbe de Saint-Benoît. — Tige de 45 à 90 cm. ordinairement rameuse, dressée. Fleurs jaunes, petites, dressées, sur de longs pédoncules; pétales très caducs. — Fl. juillet-août.

Lisière des bois, haies, buissons. Commun.

C'est un de ces végétaux dont les propriétés ont été considérablement exagérées et qui sont maintenant déçus de leur ancienne réputation. Les feuilles renferment en réalité une assez forte proportion de tannin, et possèdent par suite une astringence notable. On l'emploie comme excitante et tonique dans les catarrhes chroniques, et aussi, avec assez d'avantage, pour remplacer le quinquina dans le traitement des fièvres. Dans le Nord on la jette dans la bière, où elle donne une saveur analogue à celle du houblon.

AIGREMOINE (*Agrimonia Eupatoria* L.) — Pat. Agrimoine, Grimoine. — Tiges dressées, anguleuses, de 30 à 60 cm., simples ou peu rameuses. Feuilles pinnatiséquées. Fleurs jaunes, petites, en grappes spiciformes. Fruits en cônes renversés, sillonnés. — Fl. été.

Lisière des bois, broussailles.

Quoique bien déchue également, cette plante mérite cependant en partie son ancienne réputation. Les feuilles, additionnées de miel et de vinaigre, fournissent un excellent gargarisme contre les inflammations de la gorge.



Conférence régionale à Portalba

Le corps enseignant de la Basse-Broye se rendit, le 19 mai, à Portalba pour sa conférence régionale du printemps. Loin des tumultes des grands centres, dans la solitude pénétrante des bords du lac, on pouvait, avec plus d'ardeur, approfondir les questions pédagogiques et se familiariser davantage avec les difficultés de l'enseignement.

1 1/2 h. sonnait à l'ouverture de la séance. Un doux chant, délicieusement exécuté par les élèves de M. Abriel, instituteur, tient lieu de prière. Les élèves du cours supérieur sont appelés à suivre une leçon de lecture sur le général Drouot, leçon donnée par le maître de l'endroit.

Un exposé un peu long, mais vivement intéressant, précède la lecture. L'intuition est nécessaire, mais évitons de raccourcir en cela la leçon proprement dite. Le côté éducatif a été laissé un peu trop dans l'ombre. Il était à propos de peindre en Drouot l'homme de caractère et d'énergie qui sait poursuivre son but et arriver à ses fins. Les enfants devaient voir en cet homme un modèle à imiter dans la vie pratique.

Leçon d'histoire sur Divico (2 cours sup.) — M. Sautaux, en praticien de la bonne méthode, donne une intéressante leçon dont les élèves se sont très facilement assimilés. Quelques critiques ont trouvé la méthode trop expositive et ont reproché au maître d'avoir laissé les élèves un peu trop inactifs. Le maître a voulu prendre le droit chemin pour arriver à enseigner dans le temps qu'on lui avait assigné toute la matière de sa leçon ; il nous semble qu'une seule expédition des Helvètes aurait pu suffire.

Les deux cours ont suivi la même leçon ; par conséquent, le maître aurait pu, durant son exposé, glisser un plus grand nombre de détails intéressants que le cours supérieur aurait été à même de comprendre et de retenir. M. l'Inspecteur nous recommande fréquemment de ne pas nous en tenir au livre seul, mais de faire sentir la personnalité du maître.

La question des résumés au tableau noir est assez longuement discutée. On s'accorde à dire que le tableau synoptique doit contenir des expressions simples, mais bien choisies et très intelligibles.

Leçon de grammaire. — Rôle du nom dans la proposition.

M. Vorlet n'est pas entrepris de donner cette leçon improvisée. En quelques minutes, il a su se concevoir un plan bien méthodique. On pouvait constater que ce maître avait déjà mis en pratique les excellentes idées que M. l'Inspecteur nous avait données à Domdidier quelques semaines auparavant.

Tout est intuition dans sa leçon. L'enfant raisonne et comprend ; il compare les maints exemples qu'il a sous les yeux. Le maître aurait dû